



Présents :

- Délégués de quartier : Jean-Luc MARTINET, Philippe BESNARD
- Représentants de la commune : Claude BAUDIN (Maire), Gérard LAVIGNE (Maire-adjoint délégué à la vie des quartiers), Bruno GUISE (Maire-adjoint délégué aux travaux), Guillaume CHEREL (Maire-adjoint délégué aux finances)

Secrétaire de séance : Philippe BESNARD

Ordre du jour :

- Point sur les travaux réalisés, en cours ou programmés.
- Questions-réponses des participants

Réunion quartier Q3 du 13 octobre 2022

Sujets abordés – réponses		ACTIONS	ECHEANCES
1	<p>- Accueil des résidents et présentation des intervenants par Philippe BESNARD et mot du Maire.</p> <p>- Introduction de la réunion par Gérard LAVIGNE</p> <p>- Présentation d'un powerpoint par Jean-Luc MARTINET</p>	/	/
2	<p>Enfouissement des réseaux rue Pasteur</p> <p>L'enfouissement n'est pas prévu au budget, en revanche la voirie sera reprise dans la continuité de la rue des Ecoles.</p>	NON	/
3	<p>Quel est le devenir de Béthanie ?</p> <p>Un article complet a été réalisé dans le <i>Refllet</i> d'octobre-novembre-décembre 2022 dans lequel est annoncé le projet. Une partie du site sera consacrée à la réalisation de logements. Le bâtiment sera réhabilité avec création d'espaces de travail, d'évènementiel et un café-restaurant.</p>		2024
4	<p>Avenue de la République : différents problèmes à régler, sécurité des piétons, vélos, voitures</p> <p>Une concertation publique concernant le projet a été lancée en mai 2022. La 3^{ème} réunion, avec ateliers, a été organisée le 8 septembre dernier. Pour toutes questions relevant de ce sujet, vous pouvez consulter le site de la mairie sur lequel il y a les différents scénarios abordés. Un bilan sera proposé à la fin de l'année.</p>	A l'étude	
5	<p>Résidence « Les Bains » où en est le projet ?</p> <p>Un nouveau promoteur a repris le projet mais en attente de la décision qui sera prise par le tribunal suite au recours déposé. Si l'opération ne se réalise pas, la commune envisage de demander à l'établissement public foncier d'acquérir le terrain et les locaux vétustes pour le compte de la commune.</p>	/	
6	<p>Comment optimiser les heures d'extinction de l'éclairage public dans le but de réaliser des économies d'énergie ?</p>		

	<p>L'éclairage public de la commune est géré par horloges astronomiques; celles-ci déterminent automatiquement l'heure à laquelle il est nécessaire de déclencher l'allumage de l'éclairage et l'extinction.</p> <p>Elles s'accordent en fonction des cycles diurnes et nocturnes.</p> <p>Le capteur de luminosité est censé déclencher l'éclairage public quand la luminosité baisse et un réglage manuel permet de définir une heure d'extinction.</p>		
7	<p>Stationnement des camping-cars gênants</p> <p>La municipalité est en procédure avec une association de camping-cars en France en raison des limitations déjà fortes de leurs possibilités de stationnement en ville. Les camping-cars peuvent stationner sur les emplacements voitures au même titre que les autres véhicules, seul le camping est interdit.</p> <p>De plus, place du Château d'eau des emplacements sont réservés aux camping-cars avec installation à titre gratuit d'une borne permettant l'évacuation des eaux noires. Seul l'approvisionnement en eau potable sera payant.</p> <p>Il existe également, rue des Roseaux, une aire de camping-cars disposant de 22 places avec tous les services disponibles.</p>	/	
8	<p>Sentier des Douaniers, quel avenir ?</p> <p>Suite à l'étude du CEREMA, l'escalier du Pont du Diable ne sera pas rouvert pour le moment car le terrain présente un trop grand risque de glissement.</p> <p>Concernant le sentier des Douaniers, l'étude du CEREMA sera mise en ligne sur le site internet de la ville. Il est nécessaire de procéder à des études géotechniques complémentaires pour valider et chiffrer les solutions techniques proposées. Ces dernières ont par ailleurs été présentées à la DDTM et à la DREAL pour avis et ce dernier est favorable mais nécessite le montage de dossiers d'autorisations avant toute intervention. Les délais de réponse sur ces demandes ne sont pas maîtrisés mais la réouverture ne sera pas envisageable avant 2024.</p>	/	
9	<p>Demande de pose de miroirs à plusieurs endroits sur le domaine public</p> <p>La commune n'est pas favorable à la pose de miroirs sur domaine public La responsabilité de la commune pourrait être engagée en cas d'accident.</p>	NON	/
10	<p>Réfection des trottoirs</p> <p>Un budget annuel est alloué pour la réfection en fonction du degrés d'urgence.</p>	OUI	2023
11	<p>Informations sur l'avancée du Pôle santé</p> <p>L'ancien bâtiment de la Police Municipale va être réhabilité dans le but de recevoir 2 à 3 médecins + un nouveau bâtiment pour recevoir des paramédicaux. Les travaux débuteront début 2023 avec une ouverture prévue début 2024 sauf imprévus.</p>	OUI	/
12	<p>Etat des voiries</p> <p>Une étude a été menée au cours de l'été au moyen de véhicules postaux GEOPTIS afin d'évaluer l'état des voiries et prioriser les réfections.</p>	OUI	
13	<p>Le panneau d'information sur la plage du Bureau était mal placé cet été, non visible de la promenade de Steisslingen.</p> <p>L'information sera remontée à la CARA, en charge de l'affichage. La</p>	OUI	

	demande d'un panneau supplémentaire au niveau du poste de secours sera faite.		
14	Rajouter des panneaux d'interdiction pour vélos et trottinettes sur la promenade de Steisslingen La signalétique sera revue dans son ensemble	OUI	Avant saison 2023
15	Rue Paul Mandin : - affaissement de la Chaussée devant le N°24 Une demande d'intervention des services techniques va être faite - Les peupliers dans la rue sont en mauvais état Une demande sera faite auprès des espaces verts pour voir l'état de ces arbres. - Entretien du talus et des espaces verts entre les N°28 & 30 Une demande d'intervention va être faite au service des Espaces Verts	OUI OUI OUI	
16	Rue des Fauvettes : - Stationnement gênant et intersection dangereuse entre la rue des Fauvettes et l'avenue de la Grande Côte. Voir l'opportunité de mettre des bandes jaunes pour interdire le stationnement et étude d'un stationnement alterné.	OUI	Printemps 2023
17	Rue Amédée Gouin : - interdiction de stationnement avec marquage jaune au sol au bout de la rue côté avenue de Courlay Sera fait lors de la prochaine campagne de peinture au sol	OUI	Printemps 2023
18	Quel projet pour la Maison des associations : Projet à l'étude pour vendre une partie du site afin de générer des fonds pour mettre aux normes thermiques les parties conservées. La partie vendue devrait être réservée à de la construction de logements.	/	2025-2026
19	Fissure sur la rampe de la passerelle rue Samuel Besse Une procédure de suivi va être mise en place, nous contactons la société qui a installé la passerelle	OUI	
20	Nuisances sonores du Rancho La police nationale et la BAC sont présentes chaque nuit sur place	/	